

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019

---

**Présidence :** M. Marc Buntschu  
**Procès-verbal :** Mme Zorica Vukojevic

---

### ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2019
  2. Présentation des comptes au 31 décembre 2019
  3. Approbation des comptes 2019
- 

L'Assemblée générale ordinaire initialement prévue en date du 19 mai 2020, n'a pas pu être tenue en raison des mesures édictées par le Conseil fédéral dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19.

De ce fait, le Comité Directeur de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses a, lors de sa séance du 3 juin 2020, décidé que l'Assemblée générale sera tenue par correspondance.

Dans cette optique, un courrier daté du 30 juin 2020 a été adressé aux membres constituants de l'Association, soit les Communes d'Aigle, de Leysin et d'Ormont-Dessous, et aux autres membres de droit (les personnes physiques ou morales payant une cotisation). Ils ont été invités à valider le procès-verbal de l'Assemblée générale 2018 et les comptes 2019, en transmettant les éventuelles questions par retour de courriel avant le 10 juillet 2020.

### **1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2019**

Le procès-verbal, étant disponible en ligne et n'ayant pas suscité de remarques, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

### **2. PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019**

Les comptes ont été disponibles en ligne jusqu'au 10 juillet 2020 avec commentaires suivants :

- C'est le 10<sup>e</sup> exercice complet de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses
- La validation du budget est de la compétence du Comité Directeur. Le budget 2019 a été validé en 2018 et présenté à l'Assemblée générale du 21 mai 2019.

Au niveau du compte de profits et pertes, le canton nous a octroyé une aide LADE pour la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> édition du concept Ailyos, apprécié par nos hôtes. La stratégie événementielle à l'échelle de l'ATALC reste une priorité pour coordonner et valoriser le positionnement de notre axe.

Les 3 communes continuent à nous soutenir selon la clé de répartition initiale incluant notamment les recettes des taxes de séjour.

Le programme animation « Give me 5 » a rencontré un vif succès et permet le renforcement de la collaboration entre les partenaires de Leysin.

En plus du « Guide des expériences », nous avons développé un guide « Art de vivre » qui renforce l'offre gastronomie, oenotourisme et produits du terroir des 3 destinations en un seul document.

Les frais de personnel sont légèrement en-dessus du budget suite à l'engagement d'un Webmaster. Cela se répercute par une baisse des coûts de maintenance du site Internet, ceci pouvant désormais être réalisé en interne.

Les charges ont été maîtrisées en général selon le budget. Les coûts marketing ont été adaptés suite à une réorganisation des contributions à la commission marketing.

La vente d'un véhicule et la ristourne de l'assurance perte de gain (2016-2018 en raison d'un faible taux d'absentéisme) nous ont permis d'anticiper l'amortissement du matériel informatique du site Internet.

Le concept des membres sera revu afin de renforcer le nombre de cotisations.

Nous bouclons l'exercice avec un bénéfice de CHF 1'730.99.

Plusieurs montants figurant dans les débiteurs, actifs transitoires et créanciers concernent l'exercice 2020 (JOJ & Leysin en Jeux, la vente des vignettes de ski de fond pour le Club Nordique).

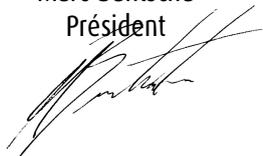
Année de transition, avec l'arrivée en mars du nouveau directeur, 2019 nous a permis de définir les nouveaux contours de notre organisation. L'exercice 2019 a fait l'objet d'une gestion rigoureuse des dépenses en adaptant celles-ci aux entrées marketing. Développement de notre axe, renforcement de notre attractivité, vision 4-saisons, événements pointus et ciblés, collaboration étroite et constructive entre tous les acteurs de nos destinations sont autant d'éléments sur lesquels nous basons notre stratégie.

### 3. APPROBATION DES COMPTES 2019

Les comptes 2019 n'ayant pas suscité de questions spécifiques, ils sont approuvés et décharge est donnée au Comité Directeur.

#### ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

Marc Buntschu  
Président



Zorica Vukojevic  
Secrétaire au procès-verbal

